

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITE ET D'INFORMATIONS

Paraissant à SION les MARDI, JEUDI et SAMEDI

ADMINISTRATION ET EXPEDITION: IMPRIMERIE GESSLER, SION - Téléphone No 46

ABONNEMENT:

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse	8.-	4.50	2.50
Etranger (envoi par No)	24.-	13.-	7.50
(env. 3 No de la semaine)	19.-	11.-	6.50
Bulletin officiel	4.50	2.25	1.20

Cpte de chèques postaux No II c 84

ANNONCES:
(Corps B)

	Canton Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.25	0.30
Réclame	0.60	0.80

S'adresser à ANNONCES-SUISSES S. A. ou au bureau du Journal.



Commune de Sion
PLACE AU CONCOURS

Un poste d'employée de bureau est à repourvoir à la Direction des Services Industriels. Les intéressées peuvent demander les conditions au bureau des Services Industriels. Les offres de service devront être adressées au Président de la Commune pour le 1er mars à 6 h. du soir au plus tard.

Offres et demandes d'emploi

On demande
Institutrice diplômée et expérimentée pour s'occuper de deux enfants de 8 et 6 ans. Adresser les offres avec références et prétentions de salaire, photo, au bureau du journal.

On demande
deux jeunes filles propres pr. aider à la cuisine. S'adresser Restaurant Mce Faver, Rue de l'Alc 33, Lausanne.

Jardinier
cherche emploi dans les villas pour tailler les arbres. S'adresser M. Riche, Distillerie Valaisanne, Sion.

Cuisinière
propre, active, connaissant bien son service, est demandée de suite par Restaurant de la place. S'adresser à Annonces-Suisse S. A., Sion.

Jeune homme
30 ans, marié, fort et robuste, cherche place comme voiturier manoeuvre, n'importe quel emploi. Charles Jeanneret, Progrès 71, Chaux-de-Fonds.

On demande
un apprenti tailleur. S'adresser au bureau du Journal.

On cherche
un domestique de campagne sachant travailler la vigne et gouverner le bétail. S'adresser au bureau du Journal.

A LOUER
CHAMBRE meublée et grande cave. S'adresser au bureau du Journal.

A vendre ou à louer
deux appartements bien ensoleillés. S'adresser à Annonces-Suisse S. A., Sion.

A LOUER
belle chambre meublée, chauffage et ensoleillée. S'adresser au bureau du Journal.

A LOUER
aux Mayens de Sion, un grand chalet meublé ou non, pour la saison d'été. S'adresser chez Joseph Ferrero, Sion.

Chalet
aux Mayens de Sion, à vendre ou à échanger contre immeuble ou terrain en ville de Sion. Facilité de paiement. S'adresser chez Ferrero Joseph, Sion.

Avantageux
A louer, aux Mayens de Sion un chalet avec pré, d'environ 5238 toises. Occasion exceptionnelle pour la vente du lait durant la bonne saison. S'adresser par écrit au bureau du journal sous L. M.

A LOUER
appartement ensoleillé, 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser au bureau du journal.

Trouvé
dernièrement dans le botzat de Vétroz, près de la gare d'Ardon, un portefeuille usagé contenant un certain montant en billets de banque. Le réclamer à Coppey Alfred, fils de François, à Ballavaud-Vétroz.

Dimanche le 20 février
Grand Bal
à 8 heures
au Café Héritier, à Chandoline
Musique de Sierre

A vendre
excellente vache, race d'Hérens prête au veau. S'adr. Glassey Adrien, Bramois.

A vendre
fumier de vache. S'adresser chez J. Duc, Turin-Salins.

A VENDRE
4 à 500 kg. betteraves. A la même adresse. 1 lit d'enfant en bois sur 5 bar. Mme Vve Paul Gaillard, Sous-Gare, Sion.

A vendre
lit en noyer complet à 2 places. S'adresser au bureau du journal.

A vendre pour
Fr. 120.-
un lavabo avec marbre, une charrette anglaise et un lit d'enfant en bon état. S'adresser à Annonces-Suisse S. A., Sion.

On demande à acheter
d'occasion petit pressoir d'une vingtaine de brantes. S'adresser au bureau du Journal.

J'achète les
perruches ondulées
Chaudet, Bienna-Berne

Poulettes
1926
5 mois frs. 5.-
6 mois, prêtes à pondre, 6.-
dindes à couvrir frs. 12 et 14
PARC AVICOLE, SION

Foin - Paille
Engrais
Demander prix-courants à la Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait, Sion. Tél. 13

Paille de blé française
à vendre quelques wagons 6,60 les 100 kgs. franco s. wagon. Vallorbe, Verrières, Bouveret. P.-L. Grivet, Ch. Vinet 17, Lausanne, Tél. 46,37.

A vendre
une vache race d'Hérens fraîche vélée, 12 litres de lait par jour. Pralong-Pommaz, Maragnenaz.

Laie
A vendre une laie prête pour le 15 du mois prochain. S'adr. Annonces-Suisse S. A., Sion.

A VENDRE
un mayen bien exposé sur terre de Nax. Bon air pour villégiature. Pour renseignements s'adresser au Café-restaurant Industriel, à Grône.

FABRIQUE DE MEUBLES J. ITEN
Tél. 125 et 381 SION Tél. 125 et 381
Actuellement en magasin grand et beau choix de meubles en tous genres. Salons, Chambres à coucher. Chambres à manger. Bureaux américains. Prix avantageux. Facilités de paiements.

Dès mardi 15 février 1927
Nous avons l'honneur d'attirer l'attention du public valaisan sur l'
Exposition-Vente
de
Tapis d'Orient
authentiques
qui a lieu au
CAFE DE LA PLANTA (Salon du 1er étage)
Place d'Armes, à SION
Nous invitons cordialement tout intéressé à venir inspecter nos collections, qui du fait de nos importants et récents arrivages, sont actuellement très bien assorties.
— Nos prix avantageux vous étonneront —
Entrée libre
Société Générale pour le Commerce de Tapis S. A.
Lausanne 31, rue de Bourg 5 rue de la Confédération Genève

C'est toujours
chez
WIDMANN FRÈRES, SION
Fabrique de Meubles - Près de l'Eglise protestante
que vous trouverez un joli choix de
Rideaux, Tapis, Descantes de l's, Linoléums, etc., etc., à des
PRIX MODÉRÉS
Demandez notre nouveau catalogue - Devis gratuits

Pour acheter bon et bon marché
faites vos achats
A la Ville de Paris
— A SION —

BRUTTIN & CIE
BANQUE SION BANQUE
Agence à Monthey
BONS DE DEPOTS A 3 OU 5 ANS 5%
Comptes à terme et comptes-courants
aux meilleures conditions
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE

LE CHASSEUR VALAISAN
est là!!!
le paquet de 50 grammes 50 cts.
le paquet de 100 grammes 60 cts.
Demandez-le dans tous les bons magasins, il vous plaira et deviendra votre tabac à fumer
— ou à chiquer préféré —
VONDER MUHLL
Manufacture de tabacs et cigares de Sion, S. A.

Gramophones
ELDORADO de Ste-Croix
Garantis, vente réclame depuis
Fr. 20.-
par mois. Escompte au comptant
Disques depuis 1,80 fr.
Demandez le catalogue gratuit
ou visitez la Maison Au Disque d'Or
Petit-Chêne 28, Lausanne
Ch. Rivier.

Ne faites pas seulement un essai
avec le café de malt Kathreiner Kneipp, mais habituez-vous à en prendre pendant plusieurs semaines de suite. C'est alors que vous apprécierez cette boisson de famille par excellence, produit qui, depuis 85 ans, a fait ses preuves dans le monde entier.
Du café que vous boirez, dépendra votre santé!

POUR LE CANADA
Dates des départs de Cherbourg
19 mars « le Pennland »
2 avril « l'Arabie »
23 avril « le Pennland »
30 avril « l'Arabie »
7 mai « le Latland »
21 mai « le Pennland »
sur les confortables bateaux de la célèbre «White Star Line»
Représentants Généraux pour la Suisse
JOHN IM-OBERTSTEG, BALE
Pour le Valais: René de Quay, Sion



Fantares
Instruments de cuivre, marques Besson, Millereau, Courtois et autres. — Tambours, Grosses Caisses. Conditions très favorables pour sociétés.
H. HALLENBARTER, SION.

A VENDRE
poussette anglaise, à l'état de neuf, pour cause de départ. S'adresser au bureau du journal.

Achetez la machine
« Helvétia »
Seule marque suisse

Petits paiements mensuels
Seulement fr. 20 par mois
Demandez nouveaux prix réduits avec catalogue gratuit No 39
Fabr. suisse mach. à coudre
S. A., Lucerne

La Centrale
de la
Sauvagine
à YVERDON
avise Messieurs les Chasseurs et taupiers qu'elle paie plus cher que partout ailleurs les peaux de renards, fouines, martres, putois, blaireaux, chats, lièvres, lapins et taupes d'hiver. Apportez-les ou envoyez-les par la poste, le règlement se fait au retour du courrier.
Alfred REYMOND, YVERDON
Téléph. 1.55 et 2.19.

Pour L'ELEVAGE et L'ENGRAISSEMENT du jeune bétail

employez la
Lactina Suisse Panchaud
Marque «ANCRE»
connue depuis 50 ans comme le meilleur succédané du lait naturel
5 kg. = Fr. 4,50 donnent 80 litres de lait Lactina
10 kg. Fr. 8,50, 25 kg. Fr. 20.-, 50 kg. fr. 39.-
En vente chez: nos dépositaires ou directement à la fabrique LACTINA SUISSE PANCHAUD S. A., Vevey

MESDAMES
Les retards sont guéris par la méthode MALBAN, pharmacien. CASE STAND, GENEVE. DISCRETION

BANQUE POPULAIRE VALAISANNE
— S. A. A SION —
reçoit des dépôts sur
OBLIGATIONS aux meilleures conditions
CAISSE D'EPARGNE 4 1/4 %
(Autorisée par l'Etat et aux bénéfices de garanties spéciales, versements depuis 5 fr)
COMPTES-COURANTS 3 1/2 %
A VUE
NETS, CHANGE
La Direction

Pianos
Lipp, Bürger & Jacobi, Schmidt Flohr, Harmoniums pour chambre et chapelle :: Vente, échange :: Location, accordage, réparations Violons, Mandolines, Banjos, Violoncelles, Guitares, Etais, Cordes et tous accessoires
H. HALLENBARTER, SION

BRUCHEZ & BERARD
Scieries — Sion et Riddes
CHARPENTES — PLANCHES
LAMES SAPIN ET MELEZE
de la Parqueterie d'Aigle
BOIS DE CHAUFFAGE
Se recommandent.

La Banque Populaire de Sierre
reçoit des dépôts aux
meilleurs taux du jour
en compte-courant à vue
en caisse d'Epargne, autorisée par l'Etat et au bénéfice de garanties spéciales sur
Obligations ou en comptes bloqués
COMPTES CHEQUES POSTAUX No 170
BUREAUX: PLACE HOTEL BELLEVUE

Comprimés Lactus
Il est prouvé que les
Comprimés Lactus
sont le meilleur des produits pour l'élevage des VEAUX et PORCELETS. Leur qualité se passe de réclame, ce qui permet de les livrer à un prix plus avantageux.
La cassettes de 5 kg., franco poste fr. 4.-. Par 4 cassettes au moins, fco. gare fr. 3,60. — Rabais par quantité.
En vente dans tous les magasins ou à la fabrique
Comprimés LACTUS -o- SION
ABONNEZ-VOUS AU
„Journal et Feuille d'Avis du Valais“

Le devoir du journaliste

La Presse est une de ces puissances avec lesquelles il faut compter. Elle peut perdre un peu d'influence, elle en garde toujours assez pour être crainte. Les hommes politiques l'ont compris qui la choisissent comme instrument à réaliser leurs ambitions, le commerce et l'industrie essayent de s'en saisir et il n'est pas jusqu'aux particuliers qui ne tentent d'obtenir ses faveurs.

Le journaliste devient alors un homme recherché auquel on fait des offres.

S'il connaît son devoir il ne se vendra pas, s'il est véral, le plus offrant aura raison de lui; en y mettant le prix on pourra lui faire défendre n'importe quelle idée avec la conviction du croyant. Il la défendra donc envers et contre tous, et gagnera beaucoup d'argent. Sa conscience, il s'en fiche; le lecteur, il s'en fiche; la justice, il s'en fiche! Une seule chose lui importe: s'enrichir. En dehors de ce vœu plus rien ne l'intéresse.

Mais cela concerne déjà le grand journalisme, celui des capitales, des vastes intrigues, des scandales; dans les petites villes, cette prostitution — car c'est l'unique mot qui convienne — s'effectue sur une échelle plus modeste.

Pourtant, elle est intéressante.

Au lieu de tendre la main directement, le journaliste se multiplie en courbettes gracieuses afin d'obtenir les bonnes grâces du public. Il se demande avec terreur comment sa plume pourra jamais assez flatter le monde, il courbe l'échine et se fait tout petit, il a si peur!

Vivre en paix lui semble un comble de bonheur, il s'ingénie à y parvenir et tombe en esclavage. Il ne causerait pas de mal à une mouche, louer à tort et à travers, voilà son métier et Dieu sait s'il lui convient!

Et, comme les gens prennent toujours au sérieux les éloges qu'on leur décerne, ce journaliste-là, sans idée, sans courage et sans foi est aimé, choyé, dorloté par la population entière.

Le Gouvernement ne peut pas commettre une gaffe sans qu'il pousse des cris d'admiration: « Nos autorités, écrit-il, se montrent vraiment à la hauteur de leur tâche. Nous les félicitons ».

Il félicite à jet continu, il a ça dans le sang. Quand un amateur chante dans une petite soirée de société, il se pâme: « M. X... s'est vraiment surpassé. Les anges eux-mêmes se penchaient sur lui pour l'écouter. Nous le félicitons ».

Si d'aventure, l'« Union de jeunes gens » joue la comédie, notre homme en parle comme d'une représentation de gala: « Jamais le public ne fut à pareille fête. C'était parfait, on se croyait en présence de professionnels et tous les acteurs méritaient des compliments. Nous les félicitons ».

Il ne tarit pas d'éloges. Avec lui, on est tranquille: la plus lamentable exhibition lui arrachera des applaudissements.

Aussi, on l'invite partout, on le nomme avec déférence, on lui sourit, on lui verse à boire et surtout: on le lit.

Chacun lui accorde un jugement sain, du talent et le reste. Des personnes l'arrêtent pour se recommander à lui, des restaurateurs le nourrissent à l'œil, des politiciens l'invitent dans leurs caves et il accepte. C'est son métier, dit-il.

Eh! bien, non, le journalisme, le vrai, le bon, ce n'est pas cela, ce ne doit pas être cela.

La première qualité d'un rédacteur, c'est le courage. Oser proclamer la vérité, dût-elle vous coûter votre place, montrer les injustices et défendre les faibles, ne pas se vendre, ni se venger, voilà ce qu'il faut faire si l'on veut accomplir simplement son devoir. Sans doute, il est possible de se tromper, de mal exprimer sa pensée, de dépasser le but ou de manquer de goût, mais on est respectable si l'on demeure de bonne foi. Puisqu'on nous demande notre opinion, disons-la sans mentir et sans arrière-pensée, même si elle ne correspond pas aux opinions des autres. Ce n'est pas de l'orgueil, c'est de la loyauté.

Il coûte cher parfois d'être franc, de ne pas trouver du talent à ceux qui n'en ont pas ou de l'honnêteté à des gens qui trompent le peuple, mais qu'importe: le bonheur de rester sincère console de bien des choses et l'on poursuit sa voie sans faiblesse et sans crainte.

Naturellement, il est plus facile de ménager la chèvre et le chou, d'éviter les ennuis en suivant le courant, puis de prendre sa place dans les rangs des badauds, ou des amis se trouvent. Néanmoins, dans leur for intérieur ils vous mépriseront et ils n'auront pas tort.

Le lecteur parcourt un journal pour se renseigner non pour être berné. La tâche du journaliste consiste alors à exposer la vérité en toute indépendance d'esprit. Il ne poursuivra pas de vengeance personnelle et se placera au point de vue général, il n'entrera pas dans les petites combinaisons avantageuses, malgré les menaces il restera lui-même.

Ne croyez pas que ce soit toujours drôle de se créer ainsi des adversaires de la savoir et de continuer quand même, parce que c'est le devoir. C'est pénible, au contraire, mais cela ne doit pas compter.

L'essentiel est d'arriver au bout de sa carrière et de pouvoir se dire: si j'ai commis des erreurs, ce fut inconsciemment, jamais je n'ai signé une ligne qui ne fut pas de moi, jamais je n'ai accepté de parler contre mes convictions et de trahir ma pensée.

A. M.

SUISSE

HOMICIDE PAR IMPRUDENCE

A Sarignano (Tessin), un jeune homme de 22 ans, nommé Randi, voulant décharger son pistolet automatique, tira toutes les balles contre une porte de W. C. Lorsqu'il voulut contrôler son habileté, il trouva derrière la porte, un enfant étendu, sans connaissance, qui, transporté à l'hôpital, expira quelques instants après. Randi avait tiré sur cette porte sans savoir que l'enfant se trouvait à ce moment aux W.-C., la victime avait reçu une balle dans le bas-ventre.

LE TRAVAIL DANS LES FABRIQUES

Une statistique intéressante vient d'être dressée au sujet du nombre des ouvriers occupés par les entreprises soumises à la loi fédérale sur les fabriques. Sur 100 employés et ouvriers, on compte dans le canton de Soleure 61 ouvriers de fabrique, dans le canton de Glaris 55,7; Schaffhouse, 46,9; Argovie 41,4; entre 37,5 et 31,8 dans les cantons de Thurgovie, Zurich, Neuchâtel, Bâle-Campagne et Zoug; entre 29,9 et 22,8 dans les cantons de St-Gall, Bâle-Ville, Appenzell, Rh. Ext., Berne et Schwytz, puis viennent ensuite les cantons de Lucerne, Valais, Genève, Vaud, Uri, Tessin, Nidwald, Fribourg, Obwald Grisons et Appenzell Rh.-Int. Dans les trois derniers, la proportion est inférieure à 10%.

POUR AVOIR ABUSÉ DE L'ASSURANCE MILITAIRE

Un soldat soigné dans un hôpital de Berne avait à répondre du délit de falsification de documents au préjudice de l'assurance militaire devant la cour correctionnelle de la ville de Berne. Il a été condamné avec sursis à septante jours de maison de correction et à la privation pendant un an de ses droits civiques.

LES TRANSPORTS PENDANT LA GUERRE

L'Agence Republica apprend que vers le 15 mars prochain, sera convoquée la commission des chemins de fer du Conseil national, pour discuter avec M. Haab, conseiller fédéral, la possibilité de créer un système permettant aux C.F.F. de retrouver les charges financières que ceux-ci ont eu pendant la guerre par les transports effectués pour le compte de la Confédération suisse.

POURQUOI LES MONNAIES D'OR ETRANGERES SONT RETIREES

Selon les instructions données par la Banque nationale sur le retrait des monnaies d'or étrangères le public recevra sur demande à tous les guichets de la Banque nationale des monnaies d'or suisses pour les sommes jusqu'à 500 francs mais le quart seulement pour les sommes dépassant 500 frs. en tous cas 500 francs minimum.

Les réserves d'or thésaurisées ne perdent pas leur valeur or; elles peuvent être livrées après le 31 mars, mais sous déduction de 10% pour couvrir les frais de la frappe en monnaies suisses. En outre, ces monnaies d'or peuvent être vendues au prix du marché de l'or. La Suisse a frappé pour 279 millions de francs de monnaies d'or, dont 125 millions se trouvaient à la Banque nationale à fin 1928. Les autres 154 millions de francs sont principalement en mains des Banques suisses et du public suisse.

Les milieux compétents envisagent que la mise hors de cours des monnaies d'or étrangères est une nécessité pour la monnaie suisse. La Belgique étant sortie de l'Union monétaire et ayant introduit le belga différent du franc, la France ayant promulgué une loi au mois d'août 1926 d'après laquelle la Banque de France est autorisée à encaisser les monnaies d'or françaises non plus à leur valeur nominale, mais à leur valeur métallique et l'Italie à son tour, en septembre 1926, ayant fixé le cours des monnaies d'argent frappées selon les prescriptions de l'Union à cinq fois leur valeur il n'y a plus de chance que l'Union monétaire latine revive tout au moins sous son ancienne forme.

C'est pour cette raison que depuis longtemps déjà on a tenté de refouler en Suisse les monnaies d'or de l'Union de ce pays.

Sur une pièce de vingt francs, on pouvait, d'après son poids, faire un gain de 14 centimes en valeur suisse. Les réserves en monnaies d'or de l'Union s'accrurent de plus en plus à la Banque nationale.

La perte du poids pour les 95,5 millions de monnaies d'or de l'Union qui étaient dans les caisses de la Banque nationale à fin 1926 causeront une perte importante et la Banque nationale a prévu, dans ce but, une somme de 244,000 pour 1926 sans compter les frais de frappe.

En l'honneur de Pestalozzi

Le centième anniversaire de la mort de Pestalozzi a été célébré dignement dans les principales villes de la Suisse. En Valais, les écoles ont été fermées et à Sion une causerie cinématographique fut donnée aux élèves par M. le professeur Gribling, sur la vie du grand éducateur.

A Brugg

La fête du centième anniversaire de la mort d'Henri Pestalozzi a eu lieu en l'église de Brugg. Plus d'un millier de personnes y ont participé. Ce fut une manifestation émouvante de vénération pour le grand ami des enfants.

De nombreuses personnalités ont prononcé des discours, sous la présidence d'honneur de M. le Conseiller fédéral Chuard.

Au banquet qui a suivi à l'Hôtel de Ville, M. Süss, stadtmann, a apporté les salutations de la ville de Brugg.

M. Studler, chef du Département de l'Instruction publique d'Argovie, a rappelé les échecs de Pestalozzi à Neuhof, quand il chercha à obtenir les moyens de subvenir aux frais de son institut en faveur des pauvres. L'impressionnante cérémonie a pris fin par le chant « O mein Heimatland ».

A Genève

Le centenaire de la mort de Pestalozzi a été célébré jeudi par les autorités scolaires et la jeunesse de Genève.

Dès le matin, dans les rues, des fillettes ont offert aux passants des brochures, des décorations et des cartes postales. Le bénéfice de cette vente était consacré pour la plus grande partie à l'organisation d'ateliers d'apprentissage pour les enfants retardés qui quittent les classes spéciales.

L'après-midi avait lieu à la Salle de la Réformation une séance commémorative. Les enfants des écoles, les autorités scolaires et une grande foule assistaient à cette manifestation publique.

Une allocution a été prononcée par le président du Département de l'Instruction publique, M. Oltramare, et une causerie sur « Pestalozzi, éducateur » a été faite par M. Malche, directeur de l'enseignement primaire. Des jeux rythmiques ont été exécutés par des classes d'élèves et les enfants ont chanté des choeurs.

Le soir, sous les auspices de la Société genevoise d'études allemandes, avait lieu une double conférence par M. le prof. Pierre Bovet et M. le prof. Paul Haebelin, de l'Université de Bâle, dans la salle de l'Athénée.

A Lausanne

Près de 2000 élèves des écoles secondaires de Lausanne, réunis en la cathédrale jeudi matin à 10 heures, ont, dans une cérémonie intime, rendu un touchant hommage à la mémoire du grand éducateur.

L'orgue préluda. La prière fut prononcée par M. le pasteur Vittoz, puis des choeurs de circonstance créèrent l'atmosphère de recueillement dans laquelle le pasteur prononça son allocution. M. Vittoz laissa de côté les traits biographiques, les faits historiques de la vie de Pestalozzi, pour dégager simplement une des lignes les plus admirables de son existence: sa passion du bien. Cette passion qu'on reconnaît dans toute son œuvre, cette passion faite de désintéressement, de flamme et d'endurance.

L'orchestre de l'Ecole de commerce et du Collège classique, puis le chœur mixte de l'Ecole normale se font entendre et le pasteur donne sa bénédiction à l'assemblée.

Canton du Valais

FANFARE DE CHERMIGNON A GRANGES

On nous écrit: Nous apprenons avec plaisir que la Fanfare de Chermignon (Ancienne Cécilia) exécutera son répertoire musical dimanche, 20 février, dès 13 heures 1/2 vers l'Hôtel de la gare, à Granges.

Le concert donné par cette même fanfare le 23 mai dernier, pendant le banquet des Sociétés de musique du Valais central à Chermignon fut, dit-on, très goûté.

Si l'avantage nous est donné d'entendre cette Société dimanche à Granges, nous dirons notre appréciation dans un prochain numéro du présent journal. Un musicien

L'AFFAIRE EISTER

Le « Briger Anzeiger » annonce que le rapport des experts sur l'affaire Eister est dans les mains du Conseil d'Etat. Les conclusions de ce rapport seraient les suivantes:

1. La Direction et le Conseil d'administration ne sont en aucune manière responsables du dommage subi.

2. L'agent est responsable de toutes les pertes qui se sont effectuées jusqu'à son licenciement.

3. Pour les pertes subies pendant la gestion provisoire de Eister, celui-ci est seul responsable.

L'enquête pénale est terminée, en sorte que le Tribunal d'arrondissement va être sous peu saisi de l'affaire.

On s'attend à ce que le Conseil d'Etat soumette un rapport au Grand Conseil sur cette question pour la session extraordinaire de mars.

UN EBOULEMENT A LONGEBORNE

Dans la nuit de jeudi à vendredi un éboulement de la roche s'est produit à Longeborne démolissant la toiture de la chapelle de l'ermitage. En raison des menaces d'un nouvel accident de ce genre, l'accès du sanctuaire est provisoirement interdit au public.

EXAMENS DE SORTIE DES COURS COMPLEMENTAIRES

Ils auront lieu dans les localités et dates ci-après indiqués, chaque jour dès 8 h. 1/2.

District de Sierre — Suivant avis spécial, aux communes.

District d'Hérens. — A Vex, le 24 mars, Nax, St-Martin, Vernamiège et Vex.

A Vex, le 29 mars, pour Agettes, Evolène, Hérens.

District de Sion (avec Ayent) — A Sion, le 4 mars, pour Sion, Savièse, Ayent. A Sion le 11 mars, pour les autres communes du district.

District de Conthey. A Plan-Conthey, le 31 mars, pour Conthey et Nendaz; A Ardon, le 30 mars, pour Ardon, Chamoson, Vétroz.

District de Martigny. — A Martigny-Ville le 15 mars, pour Ville, Bourg et La Bâtiaz. A Martigny-Ville, le 16 mars, pour Charrat, Martigny-Combes, Bovernier et Trient.

A Leytron, le 23 mars, pour Isérables, Leytron, Riddes et Saillon. A Saxon, le 25 mars pour Fully et Saxon.

District d'Entremont. — A Bagnes, le 3 mars, pour Bagnes et Vollèges. A Orsières, le 8 mars, pour les autres communes du district.

District de St-Maurice. — A Vernayaz, le 9 mars, pour Dorénaz, Finhaut, Salvan et Vernayaz.

A St-Maurice, le 10 mars, pour les autres communes du district.

District de Monthey. — A Monthey, le 17 mars, pour Champéry, Monthey, Troistorrens et Val d'Illiez. A Vouvry, le 22 mars, pour les autres communes du district.

Voir au « Bulletin officiel » les renseignements complémentaires.

UN NOUVEAU BATIMENT DES DOUANES

L'administration des douanes se propose de bâtir un nouveau bâtiment à Champéry, car la nécessité s'en faisait sentir depuis longtemps. Les travaux sont déjà mis en submission.

GYMNASTIQUE

Nous avons déjà annoncé l'organisation, par le Comité technique, d'un Cours de skis aux Mayens de Sion. Voici maintenant la liste des autres cours prévus pour 1927:

Sion, 20 février: Cours pour moniteurs de sec. Ardon, 15 mai: cours pour l'athlétisme; Chalais, 22 mai, cours pour l'athlétisme léger;

St-Léonard, 29 mai: cours pour les Nationaux; Sierre, 24 juillet, cours pour sous-moniteurs; Saxon, 25 sept.: cours pr. moniteurs de sect.

Le cours de dimanche prochain sera dirigé par M. Bertrand, président du C. T., et MM. Pfefferlé et Reichmuth, membres du dit Comité. Il est donné en vue de la préparation des sections au 2me Concours romand de gymnastique qui aura lieu les 18, 19 et 20 juin à Genève.

Un Jubilé

La Section de Sierre, fondée le 2 février 1902, fêtera, samedi, 19 février, son 25me anniversaire. P. M.

UN PEINTRE DU VALAIS

M. F. de Ribapierre est un peintre délicat des Alpes valaisannes et particulièrement du val d'Hérens, pour lequel il semble avoir une prédilection, écrit « La Revue ». Il expose ces jours, au bâtiment Arlaud, à Lausanne, une série de tableaux à l'huile, qui sont le témoignage modeste, mais infiniment sincère, d'un grand amour de la montagne. Un coin de pâturage doré par la lumière du soir, un hameau tapi quelque part dans la vallée, d'abruptes parois de rochers, voilà la « matière » sans cesse reprise et toujours renouvelée du peintre. La montagne dans l'œuvre de M. de Ribapierre, n'a rien de ce conventionnel, de cet apprêt que l'on voit parfois ailleurs. Elle est là dans toute la pureté de son coloris et la diversité de ses formes, vue par un artiste qui en connaît les multiples aspects, les changeantes lumières. Quelques portraits de montagnards, garçons, fillettes et jeunes femmes, peints avec une minutie fervente, complètent les sites. La fraîcheur de ces jeunes visages, tout de lis et de roses, est habilement rendue. Il y a là quelques types inoubliables.

L'ETAT DES ROUTES DU VALAIS

Le Comité de l'Association des propriétaires de camions automobiles, section du Valais, ayant fait une enquête auprès de ses membres, voici les réponses qu'il reçoit au sujet de l'état des routes.

La route du Simplon est très bonne, quoique en partie impraticable à cause de la neige. De même, la route dans la Vallée de Conches. Les autres routes du Haut-Valais laissent beaucoup à désirer, particulièrement le trajet Viège-Gampel.

Sont dangereuses pour la circulation des camions les routes Sierre-Vissoie-Ayer, Sion-Evolène-Haudères.

Le parcours Sierre-Sion est très mauvais par places. De Sion à Martigny, les endroits les plus défectueux sont entre Sion et Ardon, Charrat et Martigny.

Depuis là les routes s'améliorent un peu, probablement parce que nous nous approchons du canton de Vaud.

Des endroits signalés comme dangereux également, sont les contours d'Eyholz, entre Brigue et Viège, et ceux près du Domaine du bois de Finges (ces contours doivent être corrigés sauf erreur, cette année).

Les contrôles se font de temps en temps à la Souste et à Sierre.

On signale aussi la nécessité d'un tableau aux deux entrées de Viège et à celle de Brigue, indiquant la direction à suivre, une orientation dans ces localités étant impossible pour des étrangers. « Valais-Sport ».

L'Exposition valaisanne à Zurich

On nous écrit: Grâce à l'initiative du « Pavillon Valaisan » (collectivité des marchands en vins), l'exposition des produits du Valais aura lieu du 19 au 26 octobre 1927, à la Tonhalle, à Zurich. Y seront représentés les vins, les fruits, les sculptures, les tissages et broderies, les tabacs, les produits industriels et artistiques, etc.

Le but de cette manifestation est de représenter aux yeux de nos compatriotes de la Suisse orientale, le Valais sous tous ses aspects et de créer sur la place de Zurich à nos produits de nouveaux et d'intéressants débouchés.

Afin de réduire les prix d'inscription pour la participation et la location des stands au strict minimum, un Comité valaisan d'organisation sera formé qui collaborera continuellement avec le Comité d'initiative à Zurich.

Un Comité d'exposition dans lequel les initiateurs de Zurich et les exposants du Va-

lais seront représentés à part égale, commencera prochainement, en commun accord avec nos autorités cantonales, les travaux pour la réussite de cette manifestation.

Le Comité provisoire d'organisation, présidé par M. Jules Wegener, Directeur de la S. A. Vonder Muhl, à Sion, réunira au début du mois de mars les exposants. A cette séance, le plan de l'exposition sera discuté et le Comité valaisan d'organisation définitivement désigné. Selon l'idée des initiateurs, il sera constitué une coopérative. Les assistants pourront se décider à prendre part à l'exposition comme sociétaire ou comme simple exposant. Pendant la durée de l'exposition, les exposants vendront leurs produits.

Nous apprenons, d'autre part, que cette exposition sera une véritable « Semaine valaisanne ». C'est d'ailleurs le nom qu'on proposera de lui donner lors de la première réunion des exposants.

Parmi le comité d'initiative de Zurich, nous trouvons les Valaisans: MM. Dr Franz Seiler, vice-directeur de la Fiduciaire suisse des Hôtelières; Pierre-Marie Mathey, avocat; Charles Kuntschen, secrétaire de l'Union centrale des Associations patronales suisses.

Un comité d'organisation valaisan s'occupe actuellement à répandre l'intérêt pour cette intéressante manifestation et à préparer la première réunion des exposants. Ce comité provisoire se compose de MM. Jules Wegener président; Jean Gay, L. Inesch, Charles Bonvin, Orsat, R. Gillard, Dr Wuilloud, un représentant du Département de l'Intérieur.

Le secrétariat a été confié à la Chambre Valaisanne de Commerce.

Le Chef du département de l'Intérieur, M. le Conseiller d'Etat Troillet, a bien voulu assurer son bienveillant appui en acceptant la présidence d'honneur du Comité valaisan d'organisation.

De son côté, la Presse ne manquera pas de mettre le public au courant de cette intéressante manifestation et de la soutenir dans la mesure de ses moyens.

M. le député R. Lorétan sur la sellette

A propos des vins valaisans

Lors de la dernière session du Grand Conseil, M. le député Raymond Lorétan, de Loèche, avait affirmé que les cafetiers de la Suisse allemande vendaient le vin du Valais au prix exagéré de 5 francs, le litre de dôle et de 3 francs 50 à 4 francs le litre de blanc. Il demanda même au Conseil d'Etat d'intervenir. Or, la direction de la Société suisse des Cafetiers vient de protester contre cette affirmation auprès du président de la Haute Assemblée. Voici un des passages principaux de cette protestation:

« L'affirmation de M. Lorétan que les cafetiers vendent le vin du Valais 5 frs. est absolument inexacte. S'il pouvait citer un ou quelques cas où les noms, ce dont nous doutons d'ailleurs beaucoup, il faudrait encore voir s'il n'y a pas là des causes spéciales pour un prix plus élevé et M. Lorétan ne serait pas du tout fondé à adresser ce reproche à la généralité de notre corporation. Et que signifieraient des cas isolés sur 26,000 cafetiers que compte la Suisse, dont 17,000 en Suisse allemande? En tout cas, si M. Lorétan croyait devoir se plaindre des cafetiers, il aurait mieux fait de s'adresser à notre Société, au lieu de rendre publiques ses accusations non vérifiées et d'amoinrir aux yeux d'une autorité cantonale une corporation honorable. Il devrait pourtant se demander si une accusation ainsi généralisée, ayant pour conséquence de choquer profondément les cafetiers, peut-être dans l'intérêt de la viticulture valaisanne et de la vente du vin? Le cafetier est finalement le principal acheteur de vin. On devrait comprendre que ces accusations non motivées ne sont pas de nature à engager les cafetiers à vendre, à l'avenir, le vin du Valais. »

Si M. Lorétan s'était adressé à nous avec preuves à l'appui, nous lui aurions démontré que notre Société ne soutient jamais des exagérations de prix au sein de notre corporation. Nous ne cessons d'agir pour que chacun établisse ses prix d'après la véritable base commerciale.

M. le député R. Lorétan apportera-t-il des précisions? Nous l'espérons, car il faut que cette affaire s'éclaircisse. Nous avons, de notre côté, téléphoné à la Chambre valaisanne de Commerce pour essayer d'obtenir des renseignements. Nous n'avons rien pu savoir, car aucune statistique officielle n'est établie à ce sujet.

M. le député Lorétan doit sans doute posséder un dossier de l'affaire et baser ses affirmations sur des chiffres. Il serait, en effet, curieux de les connaître.

Une enquête

Nous sommes prêts à commencer une enquête concernant la vente des vins valaisans en dehors du canton. Les nombreuses personnes qui voyagent voudront bien nous faire part de leurs constatations. La Société des Cafetiers se défend, c'est son droit, mais le client a son mot à dire et notre journal lui permettra de s'exprimer librement.

Dans tous les cas des abus se sont commis, depuis plusieurs années, et une personne nous signale qu'elle a payé quatre frs. le litre de nouveau dans une gare de Suisse allemande. En outre, il était loin d'être pur.

C'est un cas, il y en a d'autres, et l'on verra bien nous les signaler.

Pour être juste, il faut avouer que les cafetiers valaisans vendent les vins à des prix modérés, il ne s'agit pas d'eux ici, mais de leurs collègues de la Suisse.

En outre, la Société des Cafetiers doit se rassurer, nous sommes persuadés qu'elle n'est

pas responsable des manquements de ses membres et qu'elle est la première à les déplorer. Notre enquête n'a donc pas pour but de lui nuire, mais de la seconder dans ses recherches.

M. Lorétan se défend

Nous avons pu atteindre M. le député Raymond Lorétan par téléphone. Il confirme les faits: la dôle s'est vendue 5 francs et le blanc 3,50 à 4 francs en Suisse allemande. Au surplus, comme nous le prévoyons, M. Lorétan possède des preuves et les fera valoir. Il nous adresse aujourd'hui même un mémoire qui paraîtra dans notre prochain numéro.

Monument de la Garde suisse, à Rome 1527-1927

Le 6 mai 1927, pour la quatre centième fois, reviendra l'anniversaire d'un événement qui reste l'un des témoignages les plus caractéristiques de l'antique fidélité suisse et de l'honneur militaire: la mort héroïque de la Garde suisse du Pape, lors de la prise de la Ville Eternelle, en 1527.

Un Comité d'action, où sont représentées toutes les parties de la Suisse, a décidé de fixer d'une façon durable ce jour de gloire par un monument qui prendra place dans la cour de la Caserne de la Garde pontificale.

En outre, d'ici au 6 mai 1927, paraîtra un historique de la Garde suisse, à Rome. L'exécution des deux ouvrages est assurée, mais les moyens matériels manquent encore en partie.

Le Comité d'initiative, présidé par M. le Conseiller national Hans von Matt, se voit donc obligé de faire appel aux contributions de cercles plus étendus.

Le Valais, qui a toujours compté un grand nombre de chefs et de soldats dans cette Garde qui veille, aujourd'hui encore, aux Portes du Vatican, ne peut et ne veut pas rester en arrière.

Le Comité cantonal d'action convie donc le peuple valaisain à participer à la réalisation financière des deux projets. C'est le cœur joyeux que nous adressons tout spécialement aux officiers, sous-officiers et soldats, ainsi qu'aux amis de notre histoire.

Nous connaissons votre patriotisme et nous sommes certains d'être entendus et compris. C'est une petite contribution à une salve d'honneur à la mémoire des héros suisses de 1527 que nous sollicitons.

Le Comité cantonal d'action: Le Secrétaire-Caissier: Le Président:

L. Jost, major. Lt-Col. Walpen, C.d'E. Les personnalités suivantes recommandent chaleureusement le présent appel:

M. Kuntschen, Président du Conseil d'Etat; M. Evéquoz, Conseiller national; M. M. Troillet, Conseiller d'Etat; M. Delacoste, Conseiller d'Etat; M. le Dr Grand, Professeur; M. le colonel d'Allèves; M. de Cocatrix, Conseiller d'Etat; M. le Lt-Col. de Preux, commandant de la gendarmerie; M. de Torrenté, ingénieur cantonal; M. Barman, Conseiller aux Etats; M. L. Hallenbarter, rédacteur; M. Morand, président du Grand Conseil; M. G. de Kalbermatten, major; M. Imboden, juge cantonal; M. Joseph Kuntschen, président; M. le Colonel Couchepin; M. Pitteloud, conseiller national; M. Spahr, conseiller national; M. Escher, conseiller national; M. Meyenberg, président, Brigade; M. Mathieu, président, Loèche; M. le colonel L. de Courten, M. Insaud, major, à Ulrichen; M. le Dr Petrig, conseiller national; M. le Dr H. Seiler; M. le Lt-Colonel Imesch; M. Haegler, rédacteur; M. Dr A. Favre, rédacteur; M. le Lt-Colonel de Stockalper; M. le Dr Lorétan, conseiller aux Etats; M. Trotzet, président, Monthey; M. Motiez, président, St-Maurice; M. Bonvin, président, Sierre.

En outre, les Sociétés suivantes: Société d'histoire du Haut-Valais; président: M. le Dr Imesch; Société d'histoire du Valais romand; président: M. le Dr de Cocatrix; Société des Officiers; président: Lt-Colonel Schmid; Société des Sous-Officiers du Haut-

Valais; président, Imesch fourrier; Société des Sous-Officiers de Sion et environs; président, G. Gessler, fourrier. P. S. — Les dons sont versés au compte de chèques Hc 810, Sion.



L'ASSOCIATION DES MUSICIENS SUISSES A SION

Cette Association tiendra ses assises annuelles à Sion, les 11 et 12 juin prochain. Bien des lecteurs se demanderont sans doute ce que c'est que cette Association; c'est une société qui a pour but de contribuer d'une manière générale au développement de la musique suisse et plus spécialement de favoriser l'activité artistique de ses membres, de créer un lien entre les musiciens des différentes parties du pays et de développer en eux l'esprit de confraternité, de représenter et de défendre les intérêts artistiques et matériels de ses membres, en même temps que l'ensemble des musiciens de profession.

Peuvent être membres actifs, les musiciens professionnels de nationalité suisse (il y en aurait bien deux douzaines en Valais) et les musiciens professionnels de nationalité étrangère domiciliés en Suisse depuis cinq années au moins. La cotisation, annuelle n'est que de dix francs. L'assemblée générale a lieu une fois par an et coïncide généralement avec les festivals organisés par l'Association; par décision du Comité central elle aura lieu à Sion à la date indiquée ci-haut.

L'Association compte actuellement environ 380 membres. Les professionnels valaisains qui désireraient en faire partie devront en adresser la demande au président central, M. Emile Lauber, compositeur à St-Aubin (Neuchâtel).

COURS DE SKI DU C. A. S.

On nous écrit: Le cours de ski des skieurs romands, destiné aux membres du C. A. S. qui désirent se perfectionner dans la pratique du ski en haute montagne, a commencé jeudi à Thyon, sous la direction du guide et maître skieur réputé, M. Oscar Supersaxo, de Saas-Fée.

24 participants venus de toutes les parties de la Suisse romande, auxquels se sont joints une dizaine de skieurs du groupe de Sion, sont montés à Thyon, où ils se livreront pendant deux jours à des exercices de ski.

Dimanche matin, le cours descendra à Héremence, d'où, après la messe, il gagnera la cabane du Val des Dix et fera l'ascension de la Luette et de la Rosa-Blanche, sous la conduite du guide Camille Bourmessen, d'Héremence.

Il est à souhaiter que le temps maussade d'aujourd'hui fasse rapidement place à un beau soleil qui vienne illuminer nos alpes et les montrer à nos hôtes dans toute leur splendeur, afin que le cours, qui a été parfaitement organisé par le Groupe de Sion, ne laisse à tous ses participants que de bons souvenirs.

UN FUTUR « AS » DU VOLANT

Une dame de Sion, sur le point d'être mère, se fit conduire en automobile à l'hôpital de la ville. Mais elle n'eut pas le temps d'arriver dans cet établissement que la naissance s'effectuait dans la voiture.

Si cet enfant devient un « as » du volant on pourra dire qu'il était bien prédestiné.

ROUTE SION-AYENT-MONTANA-SIERRE

On nous écrit: Et pourquoi pas! Pourquoi le vœu exprimé un jour par l'aimable Chef du Département de Justice et Police de voir Sion relié à Montana par une route qui serait notre « Route de la Corniche » ne se réaliserait-il pas?

Quel joli parcours et quelle agréable course que celle Sion-Sierre par Montana, de mé-

me qu'en sens inverse.

La route avance peu à peu, elle traverse déjà Champlan, Grimisuat, les villages d'Ayent en nous offrant une vue magnifique sur la vallée du Rhône. Ce ne serait pas une affaire de la continuer jusqu'à Lens pour la relier à celle de Montana.

Espérons voir ce projet réalisé avant longtemps.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Sa Grandeur Mgr Bieler, évêque de Sion, vient de nommer M. le chanoine de Courten directeur de l'orphelinat des garçons en remplacement de feu M. le chanoine Jean;

Sur la proposition de la famille Kuntschen, M. l'abbé Raph. Mengis a été nommé recteur de Ste-Barbe, en remplacement de M. l'abbé Jérémie Capelli, décédé.

COURS DE COMPTABILITÉ

Nous rappelons le cours de comptabilité organisé par la Société des Arts et Métiers de la Ville de Sion. Les inscriptions sont reçues jusqu'à samedi soir, par M. Dénériaz, pharmacien, rue de Lausanne. Ce cours, destiné aux artisans, petits commerçants, particuliers, sera essentiellement pratique. (Com.)

EN VOITURE!

Les personnes qui désirent partir en autocar pour les mayens, dimanche, sont priées de s'inscrire à la Bijouterie Gaillard. Le départ aura lieu dimanche, à 7 h. 1/2 du matin à la Place du Midi. (Comm.)

DANS LES SOCIÉTÉS

Classe 1888. — Les cotisations-épargne pour les mois de janvier-février 1927 sont à verser au Compte de chèques postaux Hc 888. Le Comité.

SERVICE RELIGIEUX

Dimanche, le 20 février A la cathédrale. — 5 h. 1/2, 6 h. 1/2 et 7 h. 1/2, messes basses. 7 h. messe et communion générale de la Congrégation des Jeunes Gens. 8 h. messe des écoles des filles, instruction française. 8 h. 1/2 messe basse, instruction française. 10 h. grand'messe, sermon allemand. 11 h. 1/2 messe basse, instruction française. Le soir. — 4 h. vêpres, 6 h. chapelet et bénédiction.

PHARMACIE DE SERVICE

Dimanche 20 février: de Quay.

TOUCHE-A-TOUT

LE GENDARME EST SANS PITIÉ... MAIS PAS DANS LE HAUT-VALAIS

Un correspondant nous écrit: Votre histoire sur la conduite « manu militari » d'un brave citoyen de Chamouson au poste de gendarmerie de votre ville n'aura pas manqué d'étonner de nombreuses personnes.

On doit constater, à regret, que si les gendarmes du poste de Sion font un usage immodéré des menottes il n'en est pas de même de certain de leur collègue du Haut-Valais.

N'a-t-on pas vu, le 12 courant, un agent en civil, s. v. p., conduire le meurtrier de Q. Hugo, de Briannen, près Agarn, « non menotté »!!!! N'est-ce pas là un défi jeté à la Société? Les personnes présentes ont été indignées de ce fait.

Existe-t-il un règlement à l'usage des gendarmes traitant de l'emploi des « menottes »? Si oui, que les organes compétents nous en donnent un extrait dans ce journal. J. M.

Buvez un Tuv Cocktail

le meilleur des stimulants Distillerie Valaisanne S. A. Sion

Chronique agricole

UN APPRENTISSAGE POUR LES VACHERS

Dans notre pays, les vachers sont nombreux. Par contre les bons vachers n'abondent pas. De même, beaucoup de garçons se destinent à la vie rurale. Mais ceux-là seuls qui ont de la chance ou de l'argent trouvent le moyen d'en faire l'apprentissage régulier. C'est cette double lacune que la Fédération romande des Sociétés d'agriculture veut essayer de combler, en étudiant l'organisation d'un apprentissage pour jeunes vachers. Assurer autant que possible à tout troupeau un berger qui soit digne de lui. Fournir à tout garçon qui le désire, l'occasion d'apprendre à fond les quatre opérations: traite, vêlage, soin du bétail, affouragement. Et par la même occasion, assurer à tout agriculteur sérieux et expérimenté, le moyen de se trouver un jeune apprenti qu'il pourra former à son idée, qu'il sera certain de garder pendant le temps nécessaire; après quoi, s'il lui convient, libre à lui de le réengager à son service, à titre de vacher qualifié. Ce programme paraît de nature à tenter quelques-uns de nos agriculteurs, ainsi qu'un certain nombre de garçons dotés de bons bras et de bonne volonté, désireux de vivre aux champs. Après une étude approfondie, le Comité de la Fédération romande vient d'approuver un règlement et un contrat-type d'apprentissage et a nommé parmi ses membres une commission d'apprentissage de vachers, qui sera chargée, d'accord avec les autorités compétentes des divers cantons romands, de tout ce qui concerne l'organisation et la surveillance des dits apprentissages. On ne peut que saluer avec joie cette heureuse innovation qui est sans doute appelée à rendre de précieux services à nos agriculteurs.

Echos

Il traverse l'Atlantique malgré lui

Venu à bord du paquebot « Aquitania » dans le port de New-York, quelques heures avant l'appareillage, pour faire ses adieux à des amis partant en Europe, un jeune Américain se laissa entraîner dans le bar et but de nombreux whisky qui lui tournèrent la tête. Le tenancier du bar, croyant avoir affaire à un passager, le laissa dormir tranquillement. L'Américain, à son réveil, eut la désagréable surprise de s'apercevoir qu'il s'était embarqué pour l'Europe.

Le capitaine lui réclama le prix de son billet jusqu'à Cherbourg, environ 60 dollars (3000 francs suisses).

ÉTRANGER

LE CARDINAL DUBOIS PARLERA DE « L'ACTION FRANÇAISE »

Le cardinal Dubois, archevêque de Paris est arrivé à Rome.

Le « Giornale d'Italia » estime que le voyage du prélat français a une portée politique de premier ordre. Au cours des entretiens qu'il aura avec le pape et le cardinal secrétaire d'Etat Mgr. Gasparri, les polémiques provoquées par la condamnation de l'« Action française » feront vraisemblablement l'objet d'un examen minutieux.

LES INONDATIONS DANS LE QUEENSLAND

Le « Corriere della Sera » reçoit de Sydney (Australie) un télégramme disant que de nombreuses localités de la côte du Queensland sont isolées à la suite des inondations qui ont suivi la tornade. On compte jusqu'ici 45 morts.

Inghame lance un appel, demandant à être ravitaillée en vivres. Les cadavres de neuf Italiens émigrés ont

été retirés des eaux. Il continue à pleuvoir à torrents.

400.000 FRANCS DE BIJOUX VOLÉS

Un voleur qui avait pénétré dans la chambre de sir Hunter Wenston Aymer, dans un hôtel de Monte-Carlo, en passant par une fenêtre, a dérobé, pendant le sommeil du locataire, pour 400.000 francs de bijoux.

UN DRAME DE LA FOLIE A PARIS

Mercredi, à 23 heures, Mme Cagnocle a tué de cinq coups de revolver son mari qui dormait. La meurtrière, qui ne paraît pas jouir de la plénitude de ses facultés, a déclaré qu'elle avait tué son mari parce que celui-ci voulait l'empoisonner.

L'EXPLOIT D'UN BANDIT DE 12 ANS

Un gamin de 12 ans, Michel Pontkraskow bandit précoce, a tué, l'autre nuit, d'un coup de revolver, un boutiquier de New-York qui tentait de voler.

La victime, M. Marcus Gould, qui tenait un petit magasin de maroquinerie, avait vu l'enfant pénétrer dans sa boutique; le petit Michel braquait un revolver dans la direction du commerçant, en ordonnant à celui-ci de donner son argent. M. Gould ne prit pas la chose au sérieux. Soudain un coup partit et M. Gould tomba mortellement atteint.

ZANIBONI FAIT DES AVEUX

Les journaux annoncent que l'ancien député socialiste Zaniboni a fait des aveux complets sur son projet d'attentat à Rome sur la personne de Mussolini. Au cours d'un interrogatoire, il fit l'apologie de son acte.

La défense de l'accusé, confiée à l'ancien député socialiste Bruno Cassinelli a présenté une déclaration formelle par laquelle l'accusé renonce à tous les témoins de la défense.

A toutes les Mères de Famille

Pour que vos Maris, vos Enfants et vous-mêmes, ne contractez pas de pneumonie, faites porter et portez les Sous-Vêtements en laine et tourbe du

DOCTEUR RASSUREL

leur réputation est universelle Ils sont légers, chauds, sains et irrécussables

SEURS CRESCENTINO

SION —: Rue de Lausanne —: SION



CAFÉ DU GRAND-PONT

Dimanche 20 février dès 17 h.

Joyeux Loto

de la GYM DAMES et GYM HOMMES Volailles — Vacherins — Salamis, etc.

A vendre

2 toises fumier de vache. S'adresser: Chevrier, sous gare, Sion.

CHANGE A VUE

	(Cours moyen) 18 février	
	demande	offre
Paris	20,25	20,50
Berlin	123.—	123,50
Milan	22,35	22,55
Londres	25,15	25,25
New-York	5,17	5,22
Vienne	73.—	73,40

La Simiacine

par H. Setton Merriman

— C'est un homme du monde, en tout cas, dit tranquillement Meredith.

Jocelyne le regardait.

— M. Dumovo sera-t-il chef de l'expédition? demanda-t-elle négligemment après un court silence.

— Non, répondit Jack en lui adressant un sourire.

Le rire bryant de Maurice intervint: — Ah! ah! je me demande à quelle diable d'aventure vous courez là?

— Nous allons remonter l'Ogowe, répondit Jack.

— Naturellement, mais dans quel but? Cette rivière a quelque chose de mystérieux. Dumovo cache des parents pauvres ou quelque chose d'analogue dans ces parages.

— Ce n'est pas à leur découverte que nous allons.

— Je soupçonne, dit Maurice, qu'il a découvert un important dépôt d'ivoire, et que c'est là le secret. Telle est la clef de presque tous les mystères de cette côte. Je voudrais bien avoir la bonne fortune de mettre la main sur cette provision d'ivoire ou sur quelque autre de pierres précieuses ou de denrées coloniales! Nous ne resterions pas longtemps ici, n'est-ce pas ma chérie?

— Je ne vois pas de quoi nous avons à nous plaindre, répondit Jocelyne.

— Vous avez raison. Vous ne vous plaindrez jamais, vous ne vous plaindriez même

pas si vous en aviez le droit!

— Oh! que si! Surtout si je croyais que cela put servir à quelque chose!

— Ainsi s'exprime la philosophie, interrompit Jack.

— Ou la résignation.

— J'ai dit la philosophie. La résignation est la plus sotte des vertus.

— Elles ne me tentent pas plus l'une que l'autre, avoua Maurice Gordon.

— Je crois que vous leur tournez le dos à toutes deux, dit vivement Jack.

— Bien répliqua Jocelyne, savez-vous quel surnom nous lui donnions au collège? « Cloa pointu ». Il était si long, si mince, si mordant, je pourrais ajouter si uni et si fort!

Mais nous n'étions pas polis en ce temps-là. Pauvre vieux Jack! Il nous rendait bien la monnaie de notre pièce! Mais il faut que je me sauve... Le commerce de l'Afrique occidentale me réclame! Vous allez venir bientôt au bureau, n'est-ce pas, Jack?

— Oui. J'y ai rendez-vous avec un mépris qui est menteur par nature et cuisinier par métier.

Maurice Gordon s'en allait toujours aussi précipitamment. Son verbe haut et ses mouvements prompts lui donnaient la réputation quelque peu usurpée d'un homme énergique et capable.

Jack, d'un esprit plus réfléchi, n'agissait pas avec la même hâte. Il finit tranquillement son déjeuner et demanda à Jocelyne de venir un moment sous la véranda.

C'était une habitude qu'ils avaient prise inconsciemment. La véranda était un des endroits attrayants de la maison, un coin plein de plantes exotiques; l'Afrique est le pays des lianes et des tiges grimpanes. Elles couraient en feston tout le long du treillis qui

couvrait le mur où s'enroulaient autour des colonnes de support pour retomber gracieusement vers le sol. La légende de la maison (car de même qu'aux Indes chaque bungalow de l'Afrique occidentale a la sienne), la légende disait que cette demeure avait été construite par un missionnaire, et que, pour rompre la monotonie de la saison des pluies, il avait récolté une collection variée de plantes grimpanes. Il les avait cultivées en l'honneur de la prochaine arrivée de sa jeune femme. Mais elle ne fit pas le voyage une dépêche lui ayant appris que son mari avait été arrêté dans ses préparatifs amoureux par la morsure mortelle d'un serpent.

Jack Meredith prit un siège et sortit son porte-cigare de la poche de sa jaquette. Avant de s'asseoir, Jocelyne s'approcha de la fenêtre pour voir son frère monter en selle. Elle avait un an de plus que Gordon et ni l'un ni l'autre ne se doutait de l'influence que la sœur avait sur le frère.

Au même moment, Maurice passa à cheval devant la véranda, sautant de la main. C'était un de ces grands Anglais joviaux qui semblent pétris d'appétit et de bonne humeur.

Tout en revenant sur ses pas, Jocelyne pensait à son frère et il ne lui vint pas à l'esprit qu'elle dut dissimuler ses réflexions à Jack. Elle le connaissait pourtant depuis trois semaines seulement, et elle n'avait jamais parlé de son frère, lui absent, avec aucun homme.

— L'idée, fit-elle, que Maurice pourrait être facilement entraîné au mal par une fatigieuse influence ne vous a-t-elle jamais frappé?

— Si... mais il est tout aussi capable d'être entraîné au bien par une bonne influence telle que la vôtre.

Il ne s'aperçut pas de l'air préoccupé de Jocelyne. Il suivait probablement des yeux la silhouette du cheval qui disparaissait graduellement derrière les massifs de fleurs et de feuillage.

— Je crains, dit la jeune fille, que mon influence ne soit bien faible!

— Sincèrement, le croyez-vous? demanda Jack en se tournant vers elle avec un sourire railleur.

Jack aspira une bouffée de son cigare avant de continuer: — Eh bien! moi, dit-il, je crois que votre influence fait de votre frère ce qu'il est!

— Je suis contente que vous me supposiez quelque pouvoir sur lui, mais, en même temps j'en éprouve une certaine inquiétude, car votre opinion confirme ma conviction qu'il est très influençable. Qu'advierait-il si je disparaissais, si je mourais ou, ce qui est plus probable, s'il se mariait?

— Espérons qu'il épousera la femme qu'il lui faut. Cela arrive parfois, vous savez!

Elle sourit en clignant la paupière. Leur intimité, en ces derniers temps, était devenue une de ces amitiés d'homme à femme qui ne trouvent dans le monde que sceptiques ou détracteurs. Elle existait néanmoins. Jack avait passé trente ans, elle aussi approchait de cet âge prosaïque. Ils avaient tous deux assez vécu déjà pour que la vie leur fût telle qu'un livre ouvert. Ils avaient probablement reconnu que bien des pages en sont vides.

Il lui avait donné à entendre qu'il était fiancé et elle avait parfaitement compris: aucun malentendu ne pouvait donc exister entre eux. Il n'y avait aucun prétexte à l'une de ces petites méprises qui engendrent les romans

et incitent les âmes naïves à croire la vie pareille à ce qu'on rêve. De plus, à trente ans, on renonce à l'idéal de la prime jeunesse.

— Il se pourrait, dit-elle, gravement, qu'une influence plus puissante survint et que je ne pusse pas la contrebalancer.

Jack fit un mouvement et la regarda attentivement.

— J'ai quelque idée que vous pensez à Dumovo, fit-il.

— En effet, dit-elle surprise, comment l'avez-vous deviné? Je redoute extrêmement cet homme!

— Je puis vous rassurer à son sujet, dit Meredith. Pendant deux ans je vais être en contact presque journalier avec lui. Je le surveillerai. Sa compagnie ne me plaisait guère. Je m'en félicite aujourd'hui.

— Pourquoi? questionna-t-elle étonnée.

— Parce que j'aurai chaque jour la satisfaction de penser que je vous épargne une appréhension.

— Vous êtes bien aimable de le prendre ainsi, mais je ne voudrais pas vous occasionner l'ombre d'un ennui à cause d'une anticipation qui est peut-être injuste. (à suivre)



renouvelle votre énergie pendant le sommeil!

Séateurs d'Yverdon: Fr. 7.50

Tout séateur ne donnant pas satisfaction sera échangé

J. & G. LUISIER, fers, Martigny-Ville

Lances bambou pour arbres fruitiers
OUTILS DE CAMPAGNE
DE Ire QUALITÉ

Loterie de l'Asile des Vieillards

Tirage

le 28 avril 1927

Prix du billet: Fr. 1.— En vente chez:
Louis Rouge, boulangerie, Sion;
Jeanne Mermoud, Saxon;
Alfred Wicky, relieur, Sierre;
et au Bureau du Journal.

Bureau de Loterie: Kunzgasse 5, Lucerne

GRATUITEMENT reçoit chaque acheteur de 10 billets de la Loterie de l'Asile des vieillards, 1 bon pour participer au lotissement de 10 primes extraordinaires chacune de Frs. 500.— en espèces.

Faites vous-même votre mélange de café et n'employez que du café fraîchement moulu.

Mélange: 4/5 café de malt Kneipp
1/5 café colonial

donnent une boisson saine, d'un goût excellent et bon marché. Pour les enfants, les personnes nerveuses ou malades du cœur, on ne servira que du café de malt Kathreiner-Kneipp pur.

favorisez de vos achats les maisons qui insèrent dans ce journal

Maladies urinaires

VESSIE REINS
Vous qui souffrez de ces organes ou de maladies secrètes, récentes ou anciennes, prostatites, douleurs et envies fréquentes d'uriner, pertes séminales, faiblesse sexuelle, diabète, albumine, hémorroïdes, rhumatismes, irrognerie, obésité, goitre, timidité, maigreur, etc., demandez en expliquant votre mal, au Directeur de l'Institut Dara Export, Case Rive 430, Genève. détails sur la méthode du célèbre spécialiste Dr Williams, de Londres.

Dames
Retards. Conseils discrets par Casa Dara, Rive 430, Genève.

Boucherie Roup

Rue de Carouge 36 — GENEVE — Rue de Carouge 36

Téléphone Stand 2059

Expédie par retour du courrier:
Bœuf à rôir de fr. 2.50 à 2.60
Bouilli depuis 2.20
Graisse de Rognon 1.50
Cuisse ou derrière pour saier 2.20
Viande désossée pour charcuterie 2.20

FAIRE-PART

mariage, deuil, etc.,

sont livrés par retour du courrier par

l'Imprimerie Gessler, Sion

— Prix modérés —

TÉLÉPHONE N° 46

Fabrique de Drap

(Aebi & Zinsli) à SENNWALD (Ct. St-Gall)

fournit à la clientèle privée des excellentes étoffes pour Dames et Messieurs, laine à tricoter et Couvertures
Prix réduits. On accepte aussi des effets usagés de laine et de la laine de moutons. — Echantillons franco.

LA GRIPPE

est de nouveau là! Pour l'éviter, pour la guérir, toujours les

COMPRIMÉS „BAYER“ d'ASPIRINE

ont une action éminemment efficace et font disparaître rapidement la fièvre, les maux de tête et toutes les douleurs que provoque l'infection. En vente seulement dans les pharmacies. Exigez l'emballage avec la vignette de réclamation.



PÉPINIÈRES BOCCARD FRÈRES
PETIT SAONEX - GENÈVE
Arbres fruitiers et d'ornement
Conifères, rosiers, plantes grimpances, vivaces
Spécialité de noyers tardifs
ENTREPRISE de PARCS, JARDINS, TENNIS
Téléphone 15 15 M Blanc Catalogue franco

ROSIERS - Rien que du Rosier

Les plus belles roses de France se trouvent chez Ch. DUCHER, Rosériste, 314 route d'Heyrlou, Lyon, France. L'expédition franco gare suisse en Fr. franc.: 12 rosiers greffés rez terre en 12 variétés pour 75 frs.; 26 rosiers greffés rez terre en 26 variétés pour 153 frs.; 12 rosiers grimpances pr. murs et tonnelles, 80 frs.; Rosiers hautes tiges, port en plus; 6 hautes tige 1 m. 20, 6 var. 120.—; 12 demi-tiges, 0,80; 12 var. 220 frs. Tous ces rosiers fleurissent la même année de plantation de mai à octobre sans arrêt. Faites un essai et vous serez ravi. Envoi du catalogue sur demande.

Choses et autres

Le Monthey-Champéry-Morgins

On savait que le problème de la route Champéry-Morgins allait recevoir sa solution prochaine. Aujourd'hui, c'est chose faite et les protestations de la Presse ont eu d'heureuses conséquences.

Le Conseil d'Etat a élaboré une nouvelle ordonnance d'exécution du concordat réglant la circulation des véhicules à moteur, il a adopté dans sa séance le nouveau projet qui tient mieux compte des intérêts hôteliers et touristiques et qui paraîtra bientôt au « Bulletin officiel ». Les autocars de 12 places au lieu de 8, les camionnettes n'excédant pas 3,500 kgs., les automobiles, les side-cars et les motos pourront désormais circuler sur cette route de montagne.

C'est avec plaisir que nous saluons cet heureux résultat dont on peut se féliciter. Nous avons eu la bonne fortune de pouvoir dénicher le nouveau règlement de circulation des véhicules à moteur et nous le publions ici pour compléter nos quelques renseignements:

1. Sur la route de plaine:
Art. 18. — La vitesse d'une automobile n'excèdera pas 60 km. à l'heure, même en rase campagne.

A l'intérieur des localités, l'allure est fixée à 18 km. à l'heure.

En plaine, les camions ne devront pas excéder le poids total de 10,000 kgs.

La vitesse des camions et camionnettes ne doit pas excéder 30 km. à l'heure et à l'intérieur des localités 12 km.

2. Sur les routes de montagne

a) Les autocars à 18 places au maximum les camions n'excédant pas 7500 kg., les automobiles, les side-cars et motos sont autorisés sur les routes ci-après désignées:

Gletsch-Turka et Grinsel, Brigue-Simplon-Gondo, Visge-Stalden, Sion-Savièse, Sion-Nendaz, Sion-Agetes, Martigny-Orsières-Gd. St-Bernard, Sembrancher-Châbles, Monthey-Morgins.

b) Sur les routes ci-après désignées:

Brigue-Gletsch, Souste-Loèche-les-Bains, Sierre-Ayer et Vissoie-Grimentz, Sierre-Montana, Granges-Lens, Sion-Arbaz-Ayent, Sion-Haudères et Vex-Hérémence, Conthey-Avenailon, Maigny-Chaméy, Châbles-Louvier, Laigle, Martigny-Plan des Planhes, Vièna, Levezeuaz.

Les autocars à 12 places et les camionnettes n'excédant pas 3500 kg. et les automobiles, les side-cars et motos.

LE DIAMANT LE PLUS DUR DU MONDE

Il est difficile de concevoir l'énormité des pressions qu'on a eues nécessaires pour transformer le carbone pur en diamant au sein de l'écorce terrestre.

On sait que le diamant est la substance la plus dure qui existe au monde. L'acier est ce que l'homme peut produire de plus dur. La dureté de l'acier des machines outils est par fois telle qu'elle parvient à couper l'acier lui-même (comme un couteau permet de couper un morceau de bois tendre). Mais si dur soit-il, l'acier peut être attaqué par l'électricité et ceci en très peu de temps, en le mettant en contact avec un disque émerisé en mouvement. Si on appliquait la même opération au diamant, ce serait le disque qui s'usur-

rait. L'acier est bien tendre comparativement au diamant.

Représentez-vous d'après cela ce que doit être le diamant le plus dur que l'on connaisse et qui est depuis plus de 10 ans utilisé par les usines Chevrolet pour roder les disques émerisés. Pour beaucoup de pièces du moteur Chevrolet, l'ajustage doit se faire dans des limites si étroites, que seul l'abrasif le plus fin permet d'obtenir le fini voulu. Les disques émerisés sont eux-mêmes rodés à l'aide de diamant.

En 10 ans, les Usines Chevrolet ont utilisé ainsi pour plus de 200,000 dollars de diamant. En 10 ans d'un service continu un diamant noir originaire de l'Afrique du sud, n'a perdu que 5 carats de son poids primitif de 30 carats.

Le disque à roder est mis en contact avec le diamant et tourne à très haute vitesse. Cette opération dégage une chaleur intense pour éviter que la surface du diamant ne s'endommage, il est nécessaire de le refroidir continuellement par un courant d'eau.

Les disques émerisés polis au diamant sont utilisés dans l'ajustage des paliers, pistons et d'autres organes importants du moteur. C'est grâce à ce système perfectionné qu'il est possible d'obtenir la précision microscopique qui permet au moteur de fournir un service impeccable.

CAUSERIE

AU JARDIN DES SUPPLICES

En toutes choses, le vingtième siècle est bien celui du progrès. La question est de savoir si tout le monde y trouve son compte. Voilà qu'on a découvert que les divers modes d'exécution imposés aux condamnés à mort sont barbares, qu'il s'agisse de la guillotine, de la pendaison, de l'électrocution ou du garrot et qu'on a imaginé de supprimer les criminels au moyen des gaz asphyxiants. Le moyen était aussi original que moderne, mais il paraît que l'expérience n'a pas été heureuse et que le patient a mis trente secondes pour rendre au diable sa vilaine âme, au milieu de souffrances indicibles. De sorte que les novateurs n'insistent pas et cherchent un procédé plus expéditif.

On trouvera, soyez tranquilles! L'imagination humaine offre des ressources sans limites et nous ferons, peut-être un de ces jours, le tour d'un jardin des supplices où la science et l'industrie seront mises au service de la cruauté. Nous nous souvenons avoir vu parler d'un procédé qu'on expérimentait jadis et qui eut mérité d'y trouver place. C'était à Copenhague, il y a une centaine d'années. Des médecins autorisés par le roi pratiquèrent sur un condamné à mort la singulière opération suivante: on l'informa d'abord qu'il allait mourir par épuisement du sang, puis, après lui avoir bandé les yeux, on le piqua aux bras et aux jambes. Il sentait le sang couler sur lui, se répandre dans un bassin et son émotion fut si vive et sa faiblesse tout à coup si grande qu'il fut pris de syncope et trépassa deux heures après. Or, la perte de sang avait été absolument nulle et c'était un filet d'eau tiède sorti d'un robinet qui giclait sur ses membres et s'écoulait à terre. Mais l'imagination faisait le reste...

Pour les exécutions capitales, le choix est naturellement assez limité. En Allemagne, la décollation est pratiquée, mais non point de manière uniforme. Tout dépend du ressort

auquel appartient le bourreau: celui de Mannheim use de la guillotine, ceux de Magdebourg et de Breslau, de la hache. En Bavière, on se sert longtemps de l'épée, mais, depuis un certain nombre d'années, c'est le couperet qui sert à raccourcir les criminels. En Suède, en Norvège et au Danemark c'est le billot qui est en honneur; en Angleterre, on pend les condamnés; dans le royaume des Serbes, on les fusille; aux Etats-Unis, on a remplacé la corde par l'électrocution; en Espagne, on applique ce supplice horrible qui s'appelle le garrot.

Il est particulièrement effrayant, non seulement par la brutalité avec laquelle il est pratiqué, mais aussi par les circonstances qui l'entourent. La loi exige que le patient soit mis en chapelle pendant vingt-quatre heures avant l'exécution. Deux prêtres l'assistent et psalmodient des chants funèbres; des curieux des amis défilent devant lui et l'exhortent au courage. Peut-on imaginer une scène plus dramatique et plus poignante que cet évènement funèbre d'un misérable qui va mourir? Enfin l'heure suprême arrivée, on conduit celui-ci sur le lieu de l'exécution. On l'a vêtu d'une longue robe noire, on l'assoit sur une table placée contre un poteau muni d'un fort carcan de fer dans lequel on lui emprisonne le cou qu'on recouvre ensuite d'un drap. Un tourniquet est relié à l'anneau, le bourreau exécute deux tours de vis et justice est faite.

C'est une variété atténuée de ce supplice qui est pratiquée en Angleterre: la pendaison à laquelle les femmes elles-mêmes n'échappent pas, contrairement au système courant en France où, seuls, les hommes sont mis à mort. La dernière exécution capitale d'une femme remonte, en effet, à cinquante ans; ce fut celle de la femme Thomas, coupable de parricide.

Mais revenons au supplice anglais. « Vous serez pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'ensuive », dit la formule de l'arrêt du président de la Cour. En réalité, le criminel n'est plus suspendu comme autrefois à un gibet. On le conduit dans une salle carrée, aux murs nus que traverse une poutre énorme d'où pend une corde solide terminée par un nœud coulant et à laquelle un poids de 200 kilos est attaché. Le patient est placé sous cette poutre, la corde au cou, la face couverte d'une sorte de gacoule. Tout à coup, le bourreau s'écarte, renverse un levier actionnant une trappe qui s'ouvre sous les pas du condamné et celui-ci disparaît, étranglé net par la violence de la chute, dans un trou profond de six mètres. C'est le bourreau qui fournit la corde, mais on assure qu'il la revend par morceaux aux gens superstitieux et qu'il tire de bons revenus de ce macabre commerce.

Aux Etats-Unis, c'est l'électrocution qui est actuellement usitée. Le condamné est attaché sur une chaise spéciale avec de fortes courroies; un puissant courant électrique est lancé qui entraîne généralement la mort foudroyante.

Au Siam, les exécutions capitales ont un caractère assez curieux. Sur le lieu désigné se tiennent deux bourreaux vêtus de rouge, mais dont l'un se dissimule; celui qui justement doit appliquer la sentence. L'autre est là pour détourner l'attention du patient. Il danse devant lui, se livre à toutes sortes de pratiques destinées à lui faire prendre l'attitude nécessaire et c'est seulement quand ce-ci permet facilement la décapitation que le second bourreau apparaît, lève son sabre et abat la tête.

Au Japon, on a imaginé, il y a quelque

temps, et peut-être en est-il encore question, d'appliquer l'asphyxie comme peine capitale. On place le sujet dans une petite chambre dont on expulse l'air au moyen d'une machine pneumatique. Derrière une lucarne, le bourreau suit les progrès de l'opération qui est, paraît-il, complète en une minute et demie. Georges Rocher.

La Tentation de Madame Antoine

(Suite)

— Mère, nous ne voulons ni l'un ni l'autre vous désober. Notre premier désir, avant celui de notre propre bonheur, c'est de vous rendre heureuse jusqu'à votre dernier jour. Avec l'aide de Dieu, nous l'aurions fait. Mais ne vous irritez pas, ne vous affligez pas, surtout, mère, parlez-moi; j'aimerais mieux votre colère que votre chagrin...

Ces derniers mots parurent lui donner une secousse. Elle se leva, tremblant de la tête aux pieds; elle vint à eux, et ils virent son visage. Il avait une expression si extraordinaire que Rose essaya de reculer et pensa à s'enfuir chez Mlle Irène. Mme Antoine, étonnée tout à coup les bras, dit d'une voix altérée:

— Rose!...
— Oui, maman, écoutez-moi, dit Frédéric.
— Rose, Rose!

Elle levait toujours sa vieille main qui frémissait bien fort ce soir-là, et ils courbèrent tous deux la tête.

— Dieu te bénisse, Rose! cria Mme Antoine avec explosion. C'est le bon Dieu lui-même qui t'envoie.

Ils restaient immobiles d'émotion.

Mais elle était déjà auprès d'eux, elle les entourait de ses bras, elle les embrassait à cœur joie; elle riait, elle pleurait, elle avait l'air d'une femme en démente, et elle n'était qu'une femme heureuse. Elle disait:

— Tu veux Rose pour femme, mon Frédéric, mon bon garçon? Et tu n'osais pas me le dire. Tu croyais que je n'approuverais pas ton choix. Qui a pu te mettre cela en tête? Embrasse-moi, Rose, tu consens? Ah! vous me ferez mourir de plaisir tous les deux et vous en aurez bien du regret ensuite. Rose essuie les yeux, ne pleure plus. C'est absurde de pleurer, continua Mme Antoine qui ne cessait de pleurer. Voilà une bonne enfant qui écoute les avis qu'on lui donne — assieds-toi là, près de moi, — obéissante et courageuse, avec des mains douces et des yeux qui ne vous regardent pas comme ceux d'un vautour en criant: « Allons, voulez-vous, Caroline? Voulez-vous me donner votre jolie maison, votre grille, vos bonnes connaissances, votre saint Antoine et votre excellent garçon? » Non, Caroline ne veut pas. Vieux Philéas, tu n'auras pas le dernier mot. Mes enfants, il vous faudra toujours bien aimer saint Antoine.

Les enfants étaient abasourdis. Ils ne comprenaient rien à ces effusions incohérentes; mais ils n'avaient pas besoin d'en saisir un trait mot pour être si délicieusement heureux que leur joie émanait d'eux en rayons et éclairait en quelque sorte toute la salle, le sofa, le tapis et la pendule.

Celle-ci, remise d'aplomb, ne raconta jamais son incroyable aventure; mais elle garda, de ce jour, un air de bravade morose et soupçonneuse, comme si elle vous mettait au défi de l'avoir jamais vue autrement que

dans une attitude prude et réservée qui rappelait Mlle Irène.

— Mes enfants, mes chers enfants, voilà une brave fille qui ne bouleversera pas la maison ni les vieilles gens qui sont dedans, qui ne vous persécutera pas de ses systèmes, ni des demoiselles Pétrouski. Voilà une enfant à laquelle je promets un joli chapelet de nacre, monté en argent, pour chacune de ses petites filles; que le bon Dieu nous les garde!

« Oh! oh! vous serez conciliante, mademoiselle, mais nous n'avons pas besoin de vos grands airs, ni de votre cœur desséché... »

Ces paroles réprobatrices ne devaient pas toutefois s'adresser à Rose stupéfaite; car, en même temps qu'elle les articulait avec un farouche ressentiment, Mme Antoine plantait sur la joue de Rose un retentissant baiser.

— Mes enfants, vous ne m'enverrez pas aux Pommettes pour que j'y pleure mes péchés en me sentant brouillée avec tous les saints du paradis? Vous ne me ferez pas une petite pension, hein, mes enfants? Vous ne roulez pas sur l'or, mais vous ne me houspillerez pas quand je serai vieille et inutile. Je suis un peu montée, n'y faites pas attention. J'ai eu du chagrin, bien du chagrin, dit elle plaintivement, oui, pendant que tu n'étais pas ici, Frédéric. Je pense que j'ai fait un mauvais rêve; c'était un vilain cauchemar; j'en ai encore chaud dans les os. Oh! saint Antoine, mon bon saint, vous ne m'avez pas abandonnée.

Après cette pensée à saint Antoine, elle s'arrêta un moment puis reprit:

— Rose, ma mie, fit-elle, nous allons bien vite annoncer cet heureux mariage aux Daugy. Seulement, Frédéric, tu auras soin d'y mettre des formes, car il est à craindre que Philéas et Ludovise ne tombent à la renverse.

— Aux Daugy? fit Frédéric, surpris même au milieu de tout son étonnement, que sa mère le soupçonnât de vouloir se montrer brusque ou grossier.

— Philéas... — je vous conterai cela quelque jour. — Philéas s'arrangera de cette jouffle de Céleste; Ludovise épousera son pasteur. Je le crois plus fort qu'elle; il a aussi l'œil pointu.

Mais ce trait sarcastique fut malheureusement perdu pour eux autant que pour les Daugy.

(à suivre)

CONSEILS UTILES

Confiture de châtaignes

Voici comment l'on fait une délicieuse confiture de châtaignes. On les épluche, on les fait cuire à l'eau pendant une demi heure; on les débarrasse de leur seconde peau; on les écrase en purée puis on les mélange avec leur poids d'un sirop obtenu en faisant fondre un kilogramme de sucre dans 200 gr. d'eau. On fait bouillir le tout pendant une demi heure en remuant; on parfume à la vanille ou au rhum; on conserve en pots: pour que le sucre ne reste pas à l'état de saccharose cristallisable dans ces fruits qui n'ont pas de réaction acide comme les groseilles ou les pommes, on ajoute, pendant la cuisson des confitures un ou deux grammes d'acide tartrique.

Pour vieillir l'or des cadres

On passe légèrement sur toute la surface à l'aide d'un pinceau, une solution au millièmes au plus de sulfhydrate d'ammoniaque.